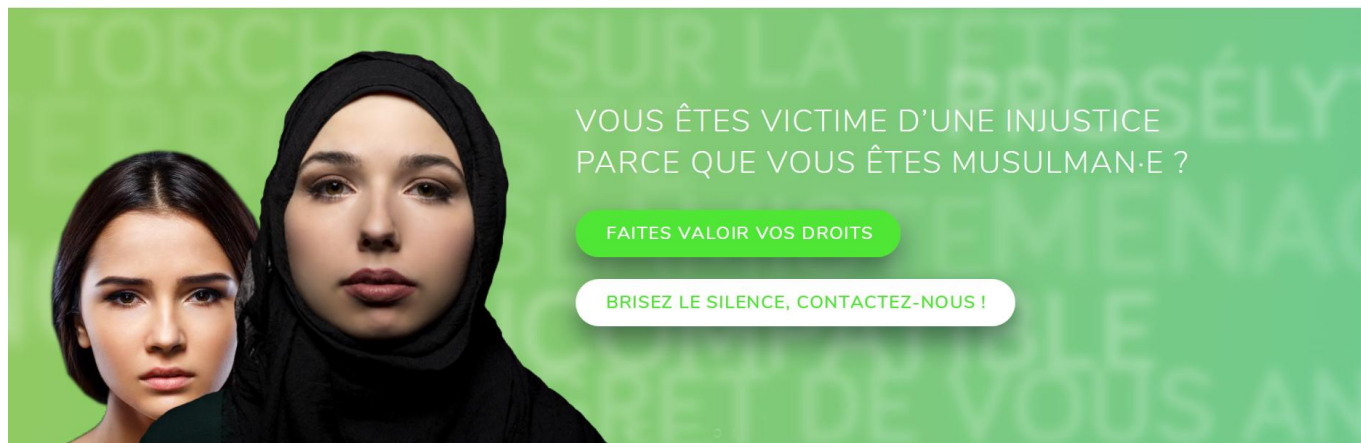


Étude critique du Rapport sur l'islamophobie 2017



#ENSEMBLENOUSSOMMESPLUSFORTS

Étude critique du Rapport sur l'islamophobie 2017 [\[1\]](#)

« Si une communauté n'est pas acceptée, c'est qu'elle ne donne pas de bons produits, sinon elle est admise sans problème. Si elle se plaint de racisme à son égard, c'est parce qu'elle est porteuse de désordre. Quand elle ne fournit que du bien, tout le monde lui ouvre les bras. Mais il ne faut pas qu'elle vienne chez nous imposer ses mœurs. » [\[2\]](#)

La France, de tout temps, a accueilli de très nombreux immigrants du monde entier. L'intégration voire l'assimilation d'un grand nombre d'entre eux a parfaitement fonctionné sauf pour une grande partie des adeptes de l'islam. L'idée que les Français d'origine étrangère souffrent d'exclusion, de discrimination et de répression à grande échelle est ridicule, même si les islamophiles et idiots utiles sont d'un avis contraire. Par rapport à leurs pays d'origine, la vie en France est particulièrement agréable et sûre pour les immigrants s'ils ont la volonté de s'intégrer dans leur nouvel environnement culturel.

Au travers de nombreux rapports et études, on ne peut malheureusement que constater que de très nombreux musulmans refusent de se soumettre aux règles communes de la République et refusent le « *vivre-ensemble* » au nom de leur religion et préfèrent le « *vivre-entre soi* » [3]. Pour eux, la mixité sexuelle, culturelle, sociale, religieuse de l'Occident n'est pas une valeur mais un mode de vie à rejeter. La majorité des musulmans en Europe pensent que la loi islamique de la charia devrait avoir la préséance sur les Constitutions et les lois laïques de leurs pays d'accueil. Selon le professeur Ruud Koopmans [4], presque 60 % des musulmans européens refusent d'avoir pour amis des homosexuels et 45 % d'entre eux pensent qu'on doit se défier des juifs. Plus de la moitié croient que l'Occident veut détruire l'islam.

« Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les mécréants au lieu des croyants. Voudriez-vous donner à Allâh un argument évident contre vous ? » (Sourate 4, verset 144)

Lorsque des immigrés musulmans, même de la troisième génération, ne parlent pas encore vraiment français, on en rend responsable l'hostilité de l'environnement, qui a empêché l'intégration. Mais pourquoi, on se le demande, ces difficultés n'apparaissent-elles pas dans la quasi-totalité des autres groupes de migrants qui ont connu la réussite économique, se sont intégrés sans problème et ont peu à peu fusionné avec la société majoritaire sans avoir recours aux aides de l'État ?

Les pays occidentaux n'exercent généralement aucune discrimination fondée sur la religion. Les musulmans bénéficient donc exactement des mêmes droits que les membres d'autres religions ou des athées. Pourtant, le discours d'une « *discrimination* » générale dont seules seraient victimes les personnes de confession musulmane est lancinant. Dans une culture de l'excuse, tout est bon pour alimenter une position victimaire. L'émergence d'un statut de « *victime héréditaire* » est souvent un prétexte pris en compte par l'État, de nombreux

politiciens (de droite ou de gauche) et par les médias pour excuser les « *incivilités* » des musulmans... ce n'est pas leur faute... ils sont discriminés en raison de leur race et de leur religion... leurs lointains ancêtres ont souffert jadis de l'esclavage et de la colonisation mis en place par les Occidentaux... ils doivent donc se défendre ! Le musulman brandit les droits de l'homme pour défendre sa religion, mais en cas de critique de l'islam il s'appuie sur le Code pénal – Article 225-1[5] et crie à l'islamophobie.

C'est exactement ce que met en avant le rapport du CCIF qui maîtrise parfaitement les éléments de langage de la victimisation. D'ailleurs, sur la page de garde et au dos sont représentés des policiers... certainement islamophobes.

L'« islamophobie » ne signifie pas « haine de l'islam », mais « peur de l'islam ». Voilà pour la définition. Mais depuis quelques années le mot a été détourné de sa signification originelle. Maintenant, dans la bouche de nos islamophiles, l'utilisation de ce mot vise deux objectifs : le premier est d'interdire toute critique négative de la religion musulmane et le deuxième est de calquer l'« islamophobie » sur le racisme et sur l'antisémitisme. L'islam n'est pas la seule religion objet de critique ni même de blasphème, elles le sont toutes dans nos démocraties. Mais pour la religion musulmane, l'objectif est de créer une exception afin d'interdire à l'égard de l'islam ce qui est autorisé et exercé à l'égard des autres religions.

Passons maintenant au rapport.

Mme Lila Charef directrice du « Collectif contre l'Islamophobie en France » indique que « cette année encore, notre rapport fait état d'un recul des actes islamophobes. Si, à première vue, on pourrait s'en féliciter, il semble essentiel de nuancer ce constat positif ». Le rapport insiste sur le fait que « les chiffres recueillis par le CCIF, s'ils se rapprochent de la réalité, ne tiennent pas compte de TOUS

les actes islamophobes » et que si « TOUS » les actes islamophobes ne sont pas comptabilisés... c'est la faute des forces de l'ordre qui manquent « d'écoute » ou « ne tiennent pas compte du caractère islamophobe des agressions envers les femmes ».



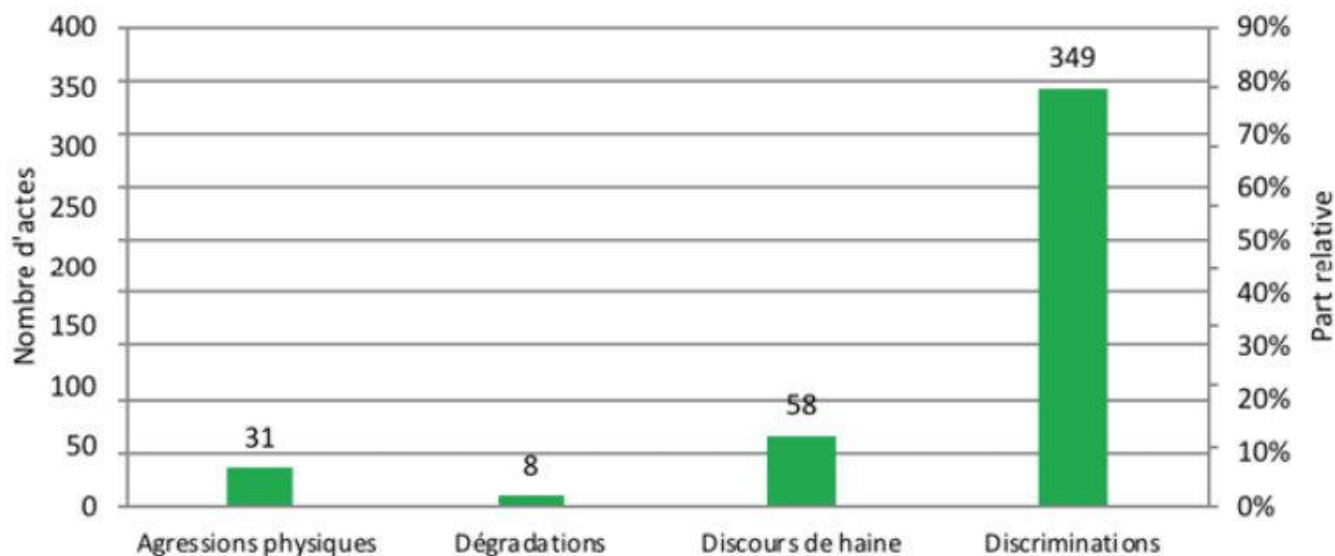
« J'ai conscience des lourdes responsabilités qui sont désormais les miennes en prenant la direction du CCIF, et je ferai de mon mieux, avec mon équipe, pour les assumer avec dignité, force et courage, et être à la hauteur des défis que pose la lutte contre l'islamophobie. J'ai également à cœur de poursuivre le travail long et minutieux entrepris par mes prédécesseurs, Samy DEBAH et Marwan MUHAMMAD, tout en apportant ma contribution à ce qu'incarne et réalise le CCIF^o : une association indépendante, sérieuse, largement soutenue, qui offre une assistance réelle aux victimes d'islamophobie, et fournit diagnostic et solutions audibles sur le terrain national et international. »

Dans la suite du rapport, elle insiste sur le fait que ce sont surtout les femmes [\[6\]](#) qui sont victimes des actes islamophobes. Cette situation s'explique facilement car les hommes musulmans, habillés à l'occidentale, sont totalement invisibles dans le paysage sauf quelques salafistes habillés comme au temps du prophète. Le voile, c'est la visibilité de l'islam en France. Pour s'en rendre compte, il suffit de sortir un peu et d'observer l'environnement familial d'une femme voilée ! M^{me} Lila Charef oublie bien sûr de parler des non-musulmanes qui se font harceler en permanence par ses coreligionnaires, mais profite de cette situation pour affirmer « qu'à l'heure d'une heureuse prise de conscience internationale sur les violences faites aux femmes, on ne peut accepter que certaines femmes, plus que d'autres, aient à subir une double forme de violence ». Veut-elle parler des violences domestiques subies au nom de la charia et de celles qui se déroulent dans l'espace public ? M^{me} Lila Charef fait peut-être référence au verset 4-34 du Coran : « [...] Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. [...] » [\[7\]](#)

La directrice du CCIF affirme que « de plus en plus de dérives relevées dans les institutions publiques [sont] liées à une application et à une compréhension abusives du principe de laïcité [et qu'on peut] aujourd'hui parler d'un danger de radicalisation de la laïcité en France ». Comme dans toute situation de victimisation, le rapport n'oublie pas de mentionner l'important « impact psychologique sur les individus, sur leur comportement, qui est peu pris en compte et étudié ». Pour la présidente, les non-musulmans disposent « d'un permis de discriminer, un permis de détester, rendu possible par l'euphémisation d'un racisme qu'on légitime ainsi qu'une manipulation des valeurs républicaines ». Le traumatisme est encore plus important depuis la mise en place de l'état d'urgence qui « repose sur une criminalisation des pratiques musulmanes classiques ». Cette situation provoque un climat de « suspicion généralisée » et entraîne « des dénonciations calomnieuses [qui] ont des conséquences désastreuses sur le quotidien des victimes. Pour discréditer un conjoint dans une procédure de divorce, pour se venger d'un voisin, on le dénonce aujourd'hui aux autorités pour « radicalisation » ». Les musulmans dénonceraient des musulmans ? Pour une fois, Vichy, les juifs et l'étoile jaune ne sont pas pris comme éléments de comparaison. Le rapport voudrait faire croire que les musulmans sont discriminés aussi en raison de leurs coreligionnaires qui ont perpétré 100 % des attentats ces dernières années.

Pour terminer, quelques exemples édifiants de discriminations citées dans le rapport :

Nature des actes islamophobes



En 2017, c'est 446 actes islamophobes qui ont été signalés au CCIF. En variation annuelle, ces derniers reculent de près de (21.7%).

Janvier : en Gironde, M. B. se voit refuser un emploi dans le domaine de l'optique, sauf s'il accepte de se raser la barbe comme condition préalable.

Février : Le 16 février, le restaurateur du Cénacle, situé à Tremblay-en-France, est jugé pour avoir refoulé violemment de son restaurant deux clientes de confession musulmane et revêtues d'un foulard, en raison de leur islamité, en vociférant que « les musulmans sont tous des terroristes, des gens comme vous, j'en veux pas chez moi ».

Mai : le dimanche 14 mai, une agression a lieu à Hénin-Beaumont. L'auteur est un homme se revendiquant des thèses du Front national affirmant qu'il était « sur ses terres, celles du Front national ». La victime, accompagnée de son fils âgé de 7 ans au moment des faits, s'est vu prescrire 6 jours d'ITT après avoir reçu un coup à la tête et s'être fait étrangler devant son fils. Son enfant souffre aujourd'hui de séquelles psychologiques.

Juin : les 15 et 19 juin 2017, au lycée Victor Hugo en Île-de-

France, plusieurs candidates sont inspectées de manière abusive avant de pouvoir passer une épreuve du baccalauréat, car elles portent le voile.

Juillet : le 2 juillet, un vieil homme, âgé de 77 ans, vêtu d'un qamis et d'un petit chapeau, sort de la mosquée en direction de son domicile. Un homme, de type caucasien, la trentaine, l'interpelle violemment par des propos racistes et islamophobes. [...] Il lui a porté des coups de poing sur l'ensemble du visage et l'a laissé au sol en sang. Cet épisode a valu 15 jours d'ITT à la victime.

Octobre : le 5 octobre, deux habitants de l'Isère ont été condamnés à 3 et 6 mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Bourgoin-Jallieu pour avoir accroché une tête de sanglier à la porte de la salle de prière musulmane de leur village. [...] Les deux coupables ont aussi été condamnés à verser 2 000 euros à l'association du Juste Milieu et 2 000 euros au CCIF au titre des dommages et intérêts. Ils devront aussi payer 1 000 euros de frais de justice aux deux parties civiles. Enfin, est ordonné l'affichage de la décision judiciaire dans le lieu de culte.

Décembre : le 8 décembre, 5 militants du groupuscule Génération Identitaire et l'association elle-même sont condamnés à 1 an de prison avec sursis pour les militants et plusieurs dizaines de milliers d'euros à payer pour l'association. [...] L'association Génération Identitaire devra verser plus de 24 000 euros de dommages et intérêts à la mosquée en réparation de la destruction de biens matériels et 10 000 euros d'amende, ainsi que la somme de 600 euros aux parties civiles au titre des frais de justice.

On ne peut que constater que la justice ne rigole pas avec les islamophobes !

Bilan 2017 des actes islamophobes : 21 jours d'ITT et un mort (le sanglier).

Bilans des attentats islamiques : 7 morts et 59 blessés.

Le musulman est mandaté par Allah pour instaurer sa religion sur Terre. Donc, s'il en est empêché, il est victime d'un islamophobe. En fait, l'existence même des non-musulmans constitue pour l'islam une agression contre laquelle les musulmans seraient en droit de se défendre. C'est pourquoi la majorité des musulmans crient à l'injustice en invoquant les droits de l'Homme uniquement quand l'opprimé est musulman, sans jamais avoir la moindre compassion quand l'opprimé est non musulman ? Et quand l'opresseur est musulman, tout est bon pour justifier le crime.

Elle porte quel nom, la haine de notre civilisation ?

*On évoque toujours l'islamophobie qui conduit à la discrimination contre les musulmans. Mais on oublie toujours l'**occidentalophobie** qui est le revers de la même médaille chez les musulmans. L'occidentalophobie islamiste est ainsi l'hostilité primaire envers tout ce qui est occidental non islamique (athée, laïque, chrétien, etc.) et donc envers tous ceux qui ne sont pas musulmans/islamistes en Occident. Et là, aucune association pour nous défendre !*

Sheitan aleikoum à tous les occidentalophobes

Johan Zweitakter

[\[1\]https://www.islamophobie.net/articles/2018/04/11/rapportccif2018-sortie-du-rapport-2018-du-ccif-lannee-2017-en-dates-chiffres-et-questions/](https://www.islamophobie.net/articles/2018/04/11/rapportccif2018-sortie-du-rapport-2018-du-ccif-lannee-2017-en-dates-chiffres-et-questions/)

[2]Charles de Gaulle – Propos rapportés par Philippe de Gaulle dans « De Gaulle mon père ». Plon 2003, tome 1 page 433

[3]Rapport Obin page 9

[4]Le professeur Ruud Koopmans du Centre berlinois de Sciences sociales à publié en décembre 2013 une étude sur « le fondamentalisme et l'hostilité envers les étrangers »

[5]<http://juristprudence.online.fr/loi%20discrimination.htm>

[6]“Nos chiffres indiquent que 69 % des actes islamophobes et 85 % des agressions avec plus de 8 jours d’ITT concernent des femmes.”

[7]Ce qui doit être protégé : l’honneur de l’épouse et les biens de l’époux. Frappez-les : pas violemment, mais simplement pour les faire obéir. (<http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-4-an-nis-a-les-femmes.html>)